

1. Est-ce que vous connaissez le nombre total d'adhérents des fédérations de chasseurs en Normandie en 2020 ?
 2. Considérez-vous que les fédérations de chasseurs et leurs adhérents sont des acteurs importants de la préservation de la biodiversité en Normandie ? Pour quelles raisons ?
 3. Quelles nouvelles actions des fédérations de chasseurs en Normandie seriez-vous prêts à soutenir ?
 4. Comment concevez-vous la déclinaison territoriale de la stratégie nationale pour les aires protégées, Natura 2000 en rapport avec les activités cynégétiques ?
-
1. Je ne connais pas le nombre précis des adhérents mais on cite généralement le chiffre de 70 000 à 80 000 chasseurs en Normandie, ce qui est à la fois considérable et, hélas, parfois insuffisant pour faire face aux missions d'intérêt général immenses qui leurs sont dévolues et qu'ils assument bénévolement.
 2. À l'évidence, les chasseurs sont un facteur essentiel de préservation de la diversité au sens large, incluant évidemment la biodiversité. Car la chasse a cette particularité qu'elle constitue l'un des rares espaces où le brassage social s'opère, et où se retrouvent côte-à-côte aussi bien des personnes modestes qu'aisées. Elle joue à ce titre un important rôle de sociabilité trop souvent ignoré. Bien entendu, l'action des chasseurs est indispensable pour permettre le bon déroulement des activités humaines dans les campagnes, comme le rappelle judicieusement l'article L. 420-1 du code de l'environnement. Meilleurs alliés des agriculteurs mais aussi des randonneurs du dimanche, les chasseurs sont les premiers pratiquants de la nature, dont ils sont de parfaits connaisseurs. Si le grand public se focalise sur les activités de prélèvement – activités légitimes et utiles à tous, en particulier quand il s'agit de gros gibier invasif – d'autres activités mériteraient d'être mieux mises en valeur, comme l'éco-contribution, la conduite d'études ou tout simplement l'entretien des sous-bois ou des marres de chasse. Elles font des chasseurs des acteurs indispensables à l'écosystème rural. Les maladresses ou excès d'une infime minorité d'entre eux ne sauraient servir de prétexte à discréditer et à contester le sérieux et la rigueur de la quasi-totalité des chasseurs.
 3. Les élus RN constituent un allié ferme pour le monde de la chasse et ses fédérations auront bien entendu accès aux subventions régionales, comme toutes les structures agissant au service de l'intérêt général si notre liste gagne les élections régionales le 27 juin prochain. Plus spécifiquement, la Région doit s'engager à accompagner les actions de communication des fédérations de chasse, en particulier en direction des lycéens, afin d'aider au renouvellement des générations. À ce titre, nous proposerons aux fédérations de chasse la conclusion d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, qui marquera clairement le soutien régional à la pratique cynégétique et fixera contractuellement les rapports de l'institution régionale avec le monde de la chasse. Cette convention renforcera la

visibilité des chasseurs dans leurs activités hors prélèvements, avec pour but de mieux valoriser les aspects les plus méconnus du grand public.

4. Les aires protégées sont un outil efficace de protection de la biodiversité et chacun ne pourra que se féliciter de l'existence et de l'extension de celles-ci. Nous préférons toujours des terres mise au service d'activités humaines plutôt que grignotées par les contraintes du développement et de l'étalement urbain. Or, la bonne gestion des zones Natura 2000 suppose le maintien de certaines activités économiques traditionnelles, dont la chasse ; vouloir les vider de leurs activités humaines pour en faire des musées ou des « *terrae nullius* » est une grave erreur d'analyse que nous reprochons souvent aux prétendus écologistes. En Normandie, les chasseurs sont très impliqués dans la cogestion d'aires Natura 2000 – l'action menée à la Grand'mare par la FDC 27, pour ne parler que de celle-ci, est par exemple digne d'éloges. Leur rôle mériterait d'être mieux mis en valeur, or la stratégie nationale 2030 telle que présentée est presque muette sur les activités cynégétiques. Il est important que la Région Normandie veille à ce que, dans sa déclinaison locale, la stratégie associe effectivement les chasseurs à la gestion effective des aires et que leur rôle soit mis en valeur.